

Décision du Maire n° 2024/09

=====

Objet : Réalisation du schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la commune de Le Teil

Le présent marché a pour objet de réaliser une mise à jour du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (SDAEU) sur le territoire de la commune de Le Teil dans le but d'actualiser les travaux structurants à mettre en œuvre sur son système d'assainissement et dans un souci de cohérence des orientations d'aménagements actuels et futurs dictés par les documents d'urbanisation avec les systèmes de collecte, de transport et de traitement. C'est pourquoi la commune de Le Teil souhaite disposer d'une étude diagnostique du système d'assainissement sur son territoire.

Vu la délibération du 08 juin 2020, déléguant au maire une partie des attributions énumérées à l'article L2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, une procédure de marché public a été engagée.

La procédure choisie est une procédure adaptée passée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. Un avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne sur le site « achat-public » le 09 février 2024. La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée au 09 avril 2024 à 12h00.

Une entreprise a été retenue :

ALTEREO
2 AVENUE MADELEINE BONNAUD
13770 VENELLES

Une analyse de l'offre a permis de voir que celle-ci était conforme, aussi bien techniquement que financièrement.

MONSIEUR LE MAIRE DU TEIL DÉCIDE:

D'APPROUVER l'attribution du marché à l'Entreprise ALTEREO.

DE VALIDER le marché pour 113 866 € H.T.

Fait à Le Teil, le 16 mai 2024,
Par délégation du Conseil municipal
Le Maire,



Olivier PEVERELLI

